

05/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2019****Présents :**

Mathilde BOYER, Raphaël CHARPENTIER, Gabrielle ELIS, Aurélien FROISSART, Frédéric GROS, Gessica JEAN, Hugo JEAN, Alexandre MARIANI, Pauline PHAM, Jan ROVNY, Ann-Sophie SCHOEPFEL, Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

Camille ÉTIENNE, Grégoire ETRILLARD, Côme GIRSCHIG, Hannes JAFFRE, Christophe JAMIN, Pap NDIAYE.

Assistaient à la séance :

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage transversal
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	Directrice des études et de la scolarité
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Amy GREENE	Adjointe à la doyenne du Collège universitaire
Sylvie HERLICQ	Responsable de la vie enseignante
Anne LESEGRETAIN	Directrice de Sciences Po Carrières
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie étudiante
Astrid TENIERE	Responsable pédagogique au Collège universitaire
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante

*

* *

I. Bilan du dispositif « Meet your School »	2
II. Point d'information relatif aux choix de master des étudiants de 3ème année	4
III. Point d'information sur le parcours civique : année universitaire 2018-2019	11
IV. Adoption du financement des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 13 mai 2019	19
V. Échange d'informations sur des questions diverses	19

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2019

La séance est ouverte à 8 heures 38 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et tous, bienvenue à cette séance du Conseil de la vie étudiante et de la formation. Nous avons plusieurs points à l'ordre du jour, et nous allons commencer, finalement, dans la logique de notre scolarité à Sciences Po, par le dispositif « Meet your School », avec madame Anne LESEGRETAIN.

I. BILAN DU DISPOSITIF « MEET YOUR SCHOOL »

Anne LESEGRETAIN

Bonjour à tous, je suis ravie de vous rencontrer – je crois que c'est la première fois pour la plupart d'entre vous. Je vais effectivement vous parler du dispositif « Meet your School », que certains d'entre vous connaissent peut-être sous l'ancienne dénomination, « Master Tour », « Campus Tour », ou peut-être d'autres encore. Le dispositif « Meet your School » vise en fait à informer, et à permettre à l'ensemble des étudiants du Collège universitaire de s'informer sur l'Offre de formation en Master en vue de leur futur choix de Master.

Pardonnez-moi si je rappelle quelques évidences, vous le savez : nos étudiants du Collège universitaire accèdent au niveau Master avec un choix de plus d'une cinquantaine de Masters parmi les écoles de Sciences Po, et l'institution a considéré qu'il était vraiment essentiel que ces étudiants du Collège soient convenablement informés, et puissent prendre leur décision en conscience en troisième année. Vous le savez, la troisième année est l'occasion pour nos étudiants de vivre une expérience à l'international, et il est donc essentiel que nous puissions les informer dès leur deuxième année, pour qu'ils partent déjà informés sur les programmes, les projets pédagogiques des écoles, et qu'ils puissent mûrir leur projet tout au long de leur second semestre de deuxième année, et lors de leur troisième année.

Ce dispositif « Meet your School » vise donc à faire connaître, découvrir, à créer et à susciter des vocations. Nous savons que certains élèves du Collège universitaire arrivent avec des idées assez déterminées en première année – je suis bien placée pour le savoir, en ma qualité ancienne de directrice des admissions, avec des lettres de motivation où des élèves, des bacheliers pensent, être extrêmement sûrs de leur choix pour l'avenir, et finalement, découvrent lors de cours, lors d'échanges avec les enseignants ou de séminaires, d'autres perspectives auxquelles ils n'avaient pas songé. Le dispositif « Meet your School » est aussi là pour cela : ouvrir des horizons pour les étudiants qui vont cheminer au travers de perspectives auxquelles ils ne pensaient pas à l'origine.

Plus concrètement, le dispositif « Meet your School », c'est une tournée des campus, effectuée sur chacun de nos campus Paris compris – par l'ensemble des équipes pédagogiques des écoles, avec des représentants de chacune des écoles, accueillis par les directions des campus et les équipes pédagogiques pour présenter les projets pédagogiques des écoles de second cycle aux étudiants de deuxième année.

Cette année, nous avons intensifié et renforcé le dispositif pour améliorer la communication auprès des étudiants de deuxième année, en redéfinissant un format qui permet aux étudiants d'avoir à la fois un panorama de l'ensemble des écoles, et des présentations plus détaillées de chacune d'entre elles. Dans le passé, certains étudiant n'allaient assister qu'à une présentation de l'École d'affaires publiques, parce qu'ils pensaient que c'était cette École qui était la meilleure pour eux, négligeant de s'intéresser au reste des possibles. Nous avons en tête de permettre à chacun d'avoir une vision globale, puis d'aller ensuite, selon leur intérêt, d'aller échanger avec les responsables pédagogiques ou représentants des écoles.

Une journée « Meet your School » type se déroule de la manière suivante : une plénière, qui permet à l'ensemble des étudiants de deuxième année invités de passer en revue tous les projets pédagogiques des écoles, puis ensuite, des présentations plus spécialisées, offertes par chacun des représentants des écoles qui se déplacent en campus. L'une des nouveautés de l'année – point fort de l'année 2019 – a été l'introduction des témoignages de ce que nous avons appelé cette année les « étudiants témoins ». Nous avons pensé qu'il était vraiment essentiel d'offrir aux étudiants de deuxième année un autre regard que

celui porté par les écoles elles-mêmes, et donc de faire rencontrer des étudiants qui étaient actuellement en Master, pour qu'il y ait des échanges qui se déroulent finalement sur un autre plan. Les questions que vous allez poser à un directeur exécutif d'école, ou à un responsable pédagogique de Master, ou à un étudiant, ne sont pas les mêmes. Vous allez évidemment parler d'autres choses, différemment, et peut-être de manière un peu plus aisée entre étudiants. Donc, cela a été le but de faire intervenir et témoigner des étudiants, non pas pour venir suppléer les écoles, mais en complément, pour apporter des visions vraiment complètes de ce que pouvait être la vie d'un étudiant dans tel ou tel Master.

Je conclurai avant de vous laisser la parole, et si vous avez des questions je suis évidemment à votre entière disposition, en disant que nous nous réjouissons vraiment de l'intérêt qu'ont porté les étudiants à ce nouveau dispositif renforcé. Cela a été, en termes de taux de participation, une véritable réussite. Évidemment, nous avons toujours à continuer ce travail-là, mais grâce à un certain nombre d'actions de communication autour de l'évènement, nous nous réjouissons vraiment cette année d'avoir pu informer l'immense majorité des étudiants de deuxième année sur leur future trajectoire de Master.

Évidemment, le travail enclenché, doit ensuite être poursuivi par les étudiants en continuant à poser des questions, à aller rencontrer des conseillers, des responsables pédagogiques au sein des Masters, au sein de Sciences Po Carrières bien évidemment et en continuant à s'informer – il y a des lectures qui sont proposées aux étudiants sur le site de Sciences Po Carrières. Mais en tout cas, le dispositif « Meet your School » a vraiment pour vocation d'enclencher le phénomène et cette réflexion pour ceux qui en ont vraiment besoin.

Et je conclurai en disant que nous essayons, de plus en plus, de permettre de tisser le fil entre étudiants du Collège et étudiants de Master. Cette année par exemple, nous avons filmé les présentations, pour que les étudiants de troisième année – qui sont loin de nous, la troisième année ne permettant pas ce face-à-face. De plus en plus, nous allons renforcer les captations de ces journées, pour que les étudiants qui sont en troisième année et qui sont les plus proches de ce choix, puissent être au plus près de l'information délivrée par les écoles à ce moment crucial de leur scolarité.

Je vous remercie, et si vous avez des questions ou bien des suggestions, nous sommes déjà en train de travailler sur l'édition 2020, avec a priori une continuité dans le format compte tenu du succès rencontré, mais nous sommes soucieux de recevoir tous les commentaires et toutes les suggestions qui pourraient encore améliorer cet évènement. Merci.

Mathilde BOYER

Juste une suggestion : je pense que ce serait intéressant d'envoyer peut-être les PowerPoint en avance, tout simplement pour pouvoir préparer des questions, et pouvoir creuser le sujet.

Pour certains étudiants, c'est assez intéressant d'avoir déjà une petite base au départ.

Ann-Sophie SCHOEPFEL

Je ne sais pas si les témoignages des étudiants sont disponibles en ligne ? Cela permettrait par exemple aux étudiants de troisième année d'y avoir accès, et tout simplement de réécouter, ou de découvrir un témoignage s'ils n'ont pas eu l'occasion d'y aller en deuxième.

Anne LESEGRETAIN

En réaction très rapide : c'est déjà ce que nous sommes en train de construire. Cela prend du temps, parce que si cela peut sembler très simple à première vue, les étudiants – vous le savez – sont très pris. Nous essayons de nous rencontrer pour travailler là-dessus, nous sommes dotés d'un outil vidéo, justement pour dynamiser dynamiser et renforcer le dispositif. Donc, un grand, grand « oui », évidemment.

Sur votre suggestion, je serais un tout petit peu plus réticente, pour une seule et bonne raison, c'est que nous tenons à vous voir le jour de « Meet your School », et si nous envoyons en amont les présentations, je pourrais faire le pari que 50 % des étudiants penseraient – peut-être tout à fait de manière sérieuse – ne pas avoir besoin d'être présents en campus. Donc, je suis partagée là-dessus. On y a pensé, ce sont toujours des balbutiements, je ne dis pas qu'on ne tentera pas peut-être cette expérience. Aujourd'hui, l'essentiel pour nous, c'est vraiment de créer ce lien et ce contact, pour ensuite générer des questions, c'est pour cela qu'on a pris du temps, c'est pour cela que les équipes se mobilisent sur des temps assez longs, des journées entières, cela demande des déplacements, etc. Cela peut sembler anecdotique, mais c'est beaucoup, beaucoup de mobilisation de la part des équipes, pour justement privilégier ce contact

physique, qui est le début ensuite d'échanges qui peuvent se dérouler par emails, au travers de lectures, etc. Donc, j'entends, je suis un tout petit peu plus soucieuse de ce rapport visuel et direct.

Pour ceux qui l'ignorent, je me permets cette réticence car nous organisons en amont des journées « Meet your School » ce que l'on appelle le « pré-Master tour ». Chacun des étudiants, normalement, se voit déjà présenter par un conseiller de Sciences Po Carrières l'ensemble du dispositif, quelques semaines ou mois avant que la Journée Meet your School n'ait lieu, et présentant aux étudiants les lieux où ils peuvent trouver d'ores et déjà, pour justement bien se préparer, et préparer l'ensemble des questions – des présentations qui ont déjà été réalisées, des vidéos réalisées lors d'anciennes journées portes ouvertes – précisément pour qu'ils arrivent avec des questions, j'ose le dire, pertinentes, et qu'ils puissent aller plus loin que la simple découverte. Parce que nous aussi, nous attendons des étudiants de deuxième année qu'ils soient présents le jour J avec déjà une première vision de ce que sont les écoles de second cycle.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup pour ce point sur ce dispositif qui inclut tous les campus, qui est important pour nous. Nous allons donc pouvoir passer au deuxième point de l'ordre du jour, le point d'information relatif au choix de Master. Donc, après avoir vu « Meet your School », ils et elles ont choisi de manière avisée. Et donc, Madame DUBOIS-MONKACHI, je vous laisse la parole pour ce point.

II. POINT D'INFORMATION RELATIF AUX CHOIX DE MASTER DES ÉTUDIANTS DE 3EME ANNÉE

Myriam DUBOIS MONKACHI

Merci. Merci beaucoup, Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, bonjour. Je suis également ravie d'être là, et d'intervenir juste après la présentation de « Meet your School », qui ne concerne pas la promotion que je vais vous présenter, les étudiants qui sont concernés par cette note, puisqu'ils étaient l'an dernier – ils ont été visités dans le cadre du Master Tour.

Cela étant dit, je voulais simplement vous préciser qu'il s'agit d'une analyse d'étape, comme son nom l'indique sur le document. Étape qui veut dire qu'il y a encore un traitement administratif important à faire d'ici la rentrée. Vous précisez également qu'il ne s'agit pas d'étudier le comportement des étudiants, mais bien d'avoir une photographie à un moment donné, et d'essayer de voir à travers cette photographie les enjeux importants pour nos étudiants.

Avant d'examiner les grandes tendances, je voudrais vous présenter les apports pour l'institution de cette campagne, que nous appelons « campagne des choix de Master », et qui est réalisée en général la troisième semaine du mois de mars. Le premier enjeu, c'est de s'assurer que grâce à une communication un Master tour ou un « Meet your School », des informations qui sont à disposition des étudiants en ligne notamment, et bien entendu le Conseil pédagogique des écoles, les étudiants sont bien informés de la carte de formations de notre institution. Et en général, l'information circule dès la première année, voire même au moment des entretiens d'admissions, où les étudiants, certains d'entre eux en tous les cas, ont déjà un projet de formation. Et notre objectif, de la première année jusqu'à leur choix de Master, est de les accompagner avec différents événements et éléments, et une mise en valeur de la carte des formations. Bien sûr, c'est une démarche individuelle qui ne peut être faite que par la volonté de l'étudiant, et nous avons mis chaque année de plus en plus d'informations à disposition, en espérant que les choix seront davantage mûris.

Deuxième élément, c'est que cet arrêt sur image nous permet de traiter administrativement la promotion de troisième année. Qu'est-ce que j'entends par là ? Les étudiants ont trois possibilités, voire quatre :

- Ils choisissent de rester à Sciences Po, dans ce cas-là ils vont monter dans un Master qu'ils auront choisi ;
- Ils préfèrent demander une année de césure, et il va falloir traiter cette demande administrativement, l'accepter le cas échéant ;
- Ils peuvent également décider de quitter l'institution, et dans ce cas-là, il y a un traitement administratif particulier, puisque nous devons nous assurer que ce départ se fait dans de bonnes

conditions, notamment préparer tous les documents qui vont permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans un autre établissement ;

- Certains étudiants terminent par ailleurs leur quatrième année de double diplôme international, puisque comme vous le savez, nous proposons au niveau du Collège neuf doubles diplômes à l'international.

Troisième enjeu de cette campagne, c'est un bilan d'étape des effectifs, et qui s'amarre au pilotage des effectifs. Chaque année, Sciences Po définit un cadre dans lequel sont présentés les effectifs attendus au niveau des deux années d'entrée à Sciences Po, c'est-à-dire la première année du Collège universitaire, et la première année du Master. Et cette campagne de choix de Master vient alimenter cette politique de recrutement en posant un socle. Comme vous le savez, tous les Masters de Sciences Po, à part ceux qui sont connus comme sélectifs – essentiellement l'École de journalisme – acceptent les étudiants qui le demandent. Donc, c'est une base importante pour construire les effectifs de l'année suivante.

Si on veut regarder, très brièvement, parce qu'il y a beaucoup d'éléments chiffrés, donc je vais essayer de ne pas trop vous donner de chiffres, mais la grande image, qu'est-ce qu'elle dit cette année ? La grande image dit, comme l'année dernière, que l'EAP arrive en première position : 37 % des étudiants qui ont fait un choix de Master simple en choix 1. Je retire de cette présentation, on le verra plus tard, les étudiants qui ont demandé un double diplôme. Donc, 37 % d'entre eux, versus 37 % l'année dernière, ont demandé un programme, un des deux Masters de l'EAP.

La nouveauté cette année, c'est le tiercé : l'EAP est toujours en tête, mais c'est l'EMI qui arrive en deuxième position. Cela, c'est assez important, puisque nous observons cette année une augmentation de 31 %. Et consécutivement, PSIA, qui était avant la deuxième école choisie par les étudiants du Collège universitaire, descend, continue son érosion, en troisième place, puisque l'an dernier déjà, elle était à 16 %, l'année précédente à 21 %, et cette année à 15 %. Ce changement du tiercé, bien sûr, influe sur les autres écoles, et avec des diminutions plus ou moins importantes. L'École de droit observe une petite diminution, mais qui est comblée par le Master joint qui a été créé entre l'EMI et l'École de droit, donc on est quasiment à l'identique. En revanche, l'École urbaine cette année perd quasiment la moitié des demandes de choix de Master pour ses programmes, et se retrouve du coup derrière l'École doctorale, qui augmente de manière assez importante, mais les effectifs de l'École doctorale étant assez faibles, toute augmentation prend une proportion importante. Et donc, l'École doctorale devient quand même la cinquième école la plus demandée, contrairement à l'an dernier où elle était sixième. L'École de journalisme étant très limitée en effectifs est aussi beaucoup plus sensible, et si on observe une légère, elle est en réalité un peu faussée, parce que les étudiants s'adressent directement à l'École au moment de la campagne d'inscriptions, parce qu'elle a un mode opératoire un peu particulier.

Deuxième élément que nous pouvons remarquer dans cette grande image, c'est la concentration des choix, qui s'est accentuée encore cette année, et le binôme EAP-EMI rassemble plus de la moitié des étudiants du Collège universitaire : 58 %, l'an dernier c'était 53 %. Et 43 %, c'était donc l'ancien couple EAP-PSIA, il y a trois ans. Cette année, 73 % des étudiants sont concentrés dans les trois grandes Écoles, entre guillemets, que sont l'EAP, EMI, et PSIA. Sur la droite, vous voyez quelques éléments concernant des étudiants qui ont décidé de quitter, de demander une césure, ou qui poursuivent leurs études ou pas à Sciences Po. Ce sont des éléments quasi identiques à l'année précédente, avec simplement une différence dans le calendrier qui explique qu'il y a encore à ce stade beaucoup d'étudiants qui n'ont pas fait de choix. En général, ceux qui n'ont pas fait de choix à ce stade se reportent soit sur une césure, soit sur un abandon.

Lorsqu'on regarde maintenant les choix selon les procédures d'admission. Donc, peut-être vous donner quelques éléments de compréhension des acronymes, parce qu'on parle beaucoup avec des acronymes dans notre direction. Donc Bac 0, vous connaissez, c'est la procédure par examen. PICU, c'est la procédure internationale du Collège universitaire. CEP, vous connaissez. DCU, ce sont les doubles diplômes à l'international. Et Paris I, IV, VI, ce sont des étudiants qui ont été admis via cette procédure, c'est-à-dire pas tous les étudiants. Donc, comme c'est un petit peu hétérogène, je vous propose de nous concentrer sur les trois grandes voies d'admission, et je vais commencer par la procédure CEP.

Encore une fois, il ne s'agit pas de faire une analyse des comportements, ce que nous laisserons bien sûr aux chercheurs, en espérant qu'on puisse voir l'évolution de ces dernières années. Mais quand on regarde les choix des étudiants de CEP, on est assez frappé par la dispersion des choix. C'est-à-dire que finalement, ces étudiants s'autorisent à aller dans tous les programmes – cela, c'est quelque chose d'important. Ils sont environ 140, sur une population qui est traitée ici de 1300 étudiants. Ce qui est

intéressant donc, c'est qu'aucune École n'est a priori exclue, même la plus sélective d'entre elles, c'est-à-dire l'École de journalisme, ce qui n'est pas le cas par exemple des doubles diplômes internationaux, et encore moins pour la procédure des doubles diplômes avec les universités parisiennes. En revanche, la concentration est très, très forte sur les trois premières Écoles, puisqu'elle dépasse la moyenne : on est à 75 %. Donc, qu'est-ce que cela pose comme enjeux au niveau de la dispersion et le caractère hétérogène des promotions ? 75 % de la promotion qui était en CEP se répartit sur les trois grandes Écoles. Avec une petite nuance importante, c'est que l'EMI est en première position, l'EAP en deuxième position, et l'École de droit. Les conventions d'éducation prioritaire se sont toujours démarquées par rapport à l'École de droit, où ils sont plutôt plus intéressés que d'autres procédures. Et concernant l'EMI, c'est surtout le Master OMRH, Master Communication également, mais là aussi, c'est une tradition, on va dire, des CEP. Donc, pas vraiment de changements. Sur PSIA, on peut s'interroger sur le faible nombre d'étudiants qui souhaitent suivre les formations. Je vous rappelle que toutes les formations de PSIA sont en anglais, obligatoirement suivies donc par des étudiants qui détiennent un minimum un niveau C en anglais. Ceci peut peut-être expliquer cela. Nous verrons sur les campus qu'il n'est pas évident que ce soit pour cette raison qu'il y ait une désaffection chronique sur PSIA.

Concernant la PICU, procédure internationale du Collège universitaire, on s'attendrait à avoir en première intention PSIA ; en réalité, il y a aussi trois grandes écoles, toujours les mêmes, qui sont retenues dans le tiercé de tête, et qui sont quasiment à tiers égal. Mais la concentration reste très forte également, et on voit quand même que la dispersion existe, c'est-à-dire qu'il y a aussi – ce qui est intéressant, c'est que c'est vraiment une population qui est beaucoup plus internationale que les autres, et elle s'autorise à aller dans toutes les formations.

Concernant le Bac 0 – Bac 0, c'est notre procédure la plus importante en nombre, puisqu'elle concerne environ 750 étudiants. Ils ont à peu près le même comportement sur les trois grandes Écoles, avec un ordre différent, et un choix très, très affirmé pour l'EAP, et en revanche, une désaffection quasi générale et répétitive, récurrente, pour les formations en journalisme.

Lorsque nous regardons les campus, là aussi bien sûr, les indicateurs qui vous sont présentés ne sont pas pondérés, mais chaque campus n'a pas la même taille. Qu'est-ce qu'on observe ? Donc, dans la même logique de la tension entre la dispersion et la concentration, on remarque la part des campus de Poitiers, qui a positionné en 1 l'École des affaires internationales, et du Havre, qui a positionné l'EMI. L'EAP, comme l'année dernière, caracole en tête de manière importante, et plus importante que l'année dernière. Sur Paris et Nancy, on dépasse les 40 %. Ce changement est important, puisqu'il se fait aux dépens de PSIA, et les campus en régions étaient auparavant le deuxième choix, pratiquement sur tous les campus, et ce n'est plus le cas, sauf pour Poitiers, mais avec des taux qui sont quand même assez modérés. Au Havre, par exemple, il y a un campus exclusivement anglophone, l'EMI est en première position, juste avant l'EAP. Ce qui prouve aussi – c'est aussi un des enjeux – que l'offre anglophone a réussi à s'affirmer dans le paysage des formations de Master.

Lorsque vous regardez le document sur la parité, qui porte assez mal son nom parce que ce document ne parle pas de parité précisément, en tout cas celui qui est dans le PowerPoint. Qu'est-ce qu'il dit ? Il parle de la distribution des choix selon le sexe, et par Écoles. C'est-à-dire que 42,9 % des garçons qui sont en Master vont à l'École d'affaires publiques, tandis que 34,6 % des filles vont à l'École d'affaires publiques. Je vous rappelle que dans le cadre général de l'institution, nous avons un rapport qui est de 60 % pour les filles, et 40 % pour les garçons.

Ce qui est intéressant à regarder maintenant, ce sont les documents annexes qui vous ont été envoyés. Je ne vais pas tous les regarder parce qu'il y en a beaucoup trop, mais au moins, arrêtons-nous deux minutes sur le document qui s'appelle « Parité : répartition par cursus ». Là, on a une autre logique : on est vraiment dans la présentation de la parité dans l'École, et par programmes. Alors, on s'aperçoit d'une chose intéressante, c'est qu'il y a des écoles qui sont un peu plus féminisées, ou surféminisées par rapport encore une fois au cadre général, qu'il ne faut pas oublier, donc 60-40, et des programmes qui le sont encore davantage. Ainsi, seule l'EMI serait représentative de la répartition femme-homme qui existe dans notre institution, puisque cette année est aux alentours de 62 % pour les filles, et 37,8 % pour les garçons. Tandis que l'École de droit, l'École urbaine, l'École de journalisme et PSIA seraient surféminisées, et l'École doctorale et l'École d'affaires publiques surmasculinisées. Cela, c'est quand même quelque chose qu'on retrouve de manière récurrente également. À l'École doctorale, c'est un peu plus difficile, puisqu'il y a huit programmes qui sont vraiment trop petits pour être significatifs.

Lorsque l'on regarde à l'intérieur des programmes, on s'aperçoit aussi que certains programmes sont des caricatures, entre guillemets, puisque notamment à l'intérieur de l'EAP, nous remarquerons que la spécialité est à 100 % féminine. De même que la formation innovation sociale, de même qu'à l'EMI le nouveau Master sur le luxe, et dans une moindre mesure, mais quand même de manière importante, le Master OMRH, à 90 % des filles. De l'autre côté, les garçons sont très majoritaires sur les sujets de la régulation européenne, on voit qu'ils sont 75 % à l'EAP, et en politiques publiques, ce qui n'est pas une surprise, à 68 %.

Dernier élément avant de terminer, qui concerne les doubles diplômes. Là, je vais être un peu plus rapide. Donc, cette dernière photographie, qu'est-ce qu'elle nous dit ? Nous avons à Sciences Po 31 doubles diplômes nationaux, internationaux, et Masters joints. Cette année, nous remarquons qu'il y a une désaffection sur les Masters doubles-diplômes de la part des étudiants, une demande moins importante. Ils correspondent à 17 % des choix cette année versus 22 l'année dernière. Toutes les Écoles sont concernées par cette baisse, mais surtout PSIA. Et vous remarquerez que l'EAP a dorénavant plus de doubles diplômes, y compris à l'international, que l'EAP.

Pour conclure, Monsieur le Président, cette année, les choix des étudiants -dans un étiage global quasiment identique par rapport à l'an dernier- ont renforcé la place de l'EAP, et surtout celle de l'EMI, aux dépens de PSIA, et surtout de l'École urbaine. Cette nouvelle situation de redistribution renforce la concentration sur les trois Écoles les plus importantes en effectifs, qui avait déjà commencé avec le processus d'écolisation. Et il serait intéressant d'analyser ce qui préside au choix de telle ou telle formation – cela, je pense que les chercheurs pourraient nous y aider. Il serait aussi intéressant de voir comment évolueront ces choix l'année prochaine avec les majeures, et de mesurer s'il y a un effet acte II, comme il y a manifestement un effet « Grande École ». Nous laisserons pour ce faire la main à l'équipe du CDSP, qui nous assurés vouloir travailler sur ces sujets, pour mesurer cela.

En attendant, je vous laisse la main pour des questions. Je vous remercie.

Pauline PHAM

J'enseigne notamment ces nouvelles disciplines du digital, et c'était en effet intéressant de voir cela, puisque je suis une ancienne de Sciences Po aussi, donc on voit que cela bouge beaucoup. L'enquête est très quanti, à quel point vous avez fait du quali ? Et si vous ne l'avez pas fait, pourquoi vous ne l'avez pas encore fait ? Parce qu'en effet, ce qui est intéressant, c'est de comprendre ce qu'il se passe dans la tête des étudiants, sachant que ce qui m'a beaucoup interpellée, c'est cette liberté que peuvent avoir les CEP par rapport à d'autres procédures, de choisir plus largement là où ils veulent aller.

Mathilde BOYER

J'ai une question, notamment vis-à-vis de l'École urbaine, dont vous avez dit qu'elle a perdu la moitié de ses effectifs. Quelle est la conséquence pour cette École ? Et notamment vis-à-vis de la répartition au sein des Masters, comment cela se passe si on se retrouve en sous-effectif ?

Alexandre URVOIS

J'ai une question, mais à l'envers : comment cela se passe si justement, on est en sureffectif et qu'il y a trop d'élèves qui ont choisi telle ou telle École ? Parce qu'on voit que c'est très fluctuant, est-ce que vous avez des prévisions année par année, ou alors c'est une surprise au mois de mai ?

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a une forme d'ajustement qui est faite par les admissions extérieures des étudiants qui rentrent à Sciences Po en Master, et qui seraient à ce niveau-là ? Et à quel point, justement, elle a des conséquences, et à quel moment est-elle décidée ? C'est ma première question.

Ma seconde question portait sur les 136 étudiants qui n'ont pas fait de choix de Master : est-ce que se sont juste des retardataires ? Est-ce qu'ils ont été accompagnés depuis ?

J'avais également une question sur la sous-représentation des étudiants issus de CEP à l'École d'affaires publiques, parce qu'elle est quand même particulièrement impressionnante : comment est-ce qu'on l'explique ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont faites ?

Bénédicte DURAND

Je vais répondre à la question de la gestion des flux des effectifs. Monsieur le Président, vous avez donné, en posant la question, la réponse : ce sont bien les procédures extérieures qui nous permettent de réguler les variations de comportements d'une année sur l'autre. Et donc, on fait peser la pression sur telle École à un taux de sélectivité qui s'accroît pour l'École la plus demandée, ce taux de sélectivité devenant extrêmement lâche pour les Écoles qui ont peu attiré les étudiants de notre propre institution. Donc, on est dans une répercussion d'effectifs par École à peu près stabilisée, et encore une fois, la variable d'ajustement – si je puis m'exprimer ainsi – se fait par les candidatures extérieures.

Myriam DUBOIS MONKACHI

Pour répondre sur vos questions, notamment sur la question du qualitatif : bien sûr qu'on a très envie d'avoir une analyse, c'est ce que je disais en introduction. Pour l'instant, c'est un travail que nous ne présentons jamais en instance, c'est la première fois que nous le présentons, parce que c'est quelque qu'on utilise, c'est plutôt un outil de travail qu'une analyse à proprement parler. En revanche, on a pris date avec le CDSP et Sciences Po Carrières pour travailler effectivement. Le CDSP est le centre de données sociopolitiques, qui est un centre de recherche de Sciences Po, et qui, avec une équipe de chercheurs et de doctorants, va nous accompagner pour faire une analyse beaucoup plus qualitative des choix, qui commencera certainement en première année, puisque lorsque nous faisons passer les entretiens d'admission aux étudiants, nous avons déjà des éléments d'informations. Et ensuite, lorsqu'ils rencontrent les équipes de Sciences Po Carrières, et les campus, et les responsables pédagogiques, cela s'affine. Et on espère effectivement pouvoir analyser les comportements.

Ce qui me permet de répondre à la question : « est-ce que c'est la surprise chaque année ? » Non. Enfin, oui et non. Oui, parce qu'encore une fois, les étudiants sont totalement libres, donc jusqu'à présent – et c'est peut-être pour cela qu'on a décidé de vous le présenter cette année – les choses étaient assez récurrentes, Frédéric MION parlait même d'une main invisible sur ces sujets-là, c'est-à-dire que chaque année, il se passait des choses un peu comme l'année précédente. Il n'y avait pas vraiment de grands mouvements. Cela a commencé à bouger l'année dernière avec l'EAP, qui a admis via cette procédure de choix 100 étudiants supplémentaires d'un coup – ce qui est énorme. C'est pour cela que cette année, ils se stabilisent, parce que cela a été fait, comme on a dit, c'était l'effet École. Donc là, on a commencé à s'interroger et surtout les Écoles, parce qu'elles se disent : « si j'ai plus d'étudiants du Collège, cela veut dire que j'en ai moins, potentiellement, d'autres procédures externes ». Donc, cela a commencé à créer une tension des Écoles, sachant que le cadre général est un cadre de stabilité des effectifs. En effet, le directeur nous avait demandé dès 2010 de ne pas augmenter le nombre de recrutements, pour des raisons évidentes de places et de gestion des enseignements.

Donc, pour répondre à votre question, c'est la surprise depuis deux ans. Cette année, c'est l'École urbaine qui en a fait les frais, et je peux vous dire que cela a été particulièrement douloureux pour l'École urbaine, qui considère à juste titre qu'elle fait une promotion de son École, et qu'elle s'est déplacée sur les campus pour rencontrer les étudiants, mais manifestement, il y a quelque chose qui s'est passé.

Donc, cela nous interroge beaucoup, et on espère que l'année prochaine, les choses vont un petit peu se remettre dans un calage, j'allais dire, régulier depuis une dizaine d'années. Mais cela, on verra.

Nous avons les équipes de Pauline BENSOUSSAN qui font ce travail de prévision École par École, programme par programme, selon la situation l'année précédente, avec des ajustements en fonction du yield qui est donc le nombre d'étudiants attendu sur une population admise donnée, puisqu'il y a toujours un petit décalage, notamment pour les populations internationales.

Donc, oui, on fait de la prévision. Oui, on peut être surpris par des mouvements, et oui, on aimerait bien que la recherche nous accompagne. Une analyse a été réalisée pour estimer la volatilité des choix. On demande aux étudiants de faire leur choix troisième semaine de mars, est-ce qu'au moment de la rentrée, ils sont bien dans les Masters qu'ils ont choisis ? Parce qu'ils ont la possibilité de changer entretemps. On espérait que cela se fait à la marge, et réellement, cela se fait à la marge : une vingtaine d'étudiants à peu près.

Pour éviter d'être dans cet étau, on va bien sûr améliorer – et Anne en a parlé tout à l'heure – la promotion qui est faite auprès de tous les étudiants, leur donner encore plus d'informations, mais aussi avancer la date du choix pour avoir aussi un peu plus de temps pour réagir, par rapport aux procédures externes, puisque cette année par exemple, les choix ont été recensés une semaine avant le jury

d'admissibilité des étudiants de Master au niveau national. On n'a pas pu vraiment en tenir compte, donc c'est une difficulté majeure.

Je pense avoir répondu – qu'est-ce qu'il va se passer pour l'École urbaine ? Elle aura moins d'étudiants cette année et va tout faire pour retrouver des étudiants l'année prochaine. Sachant qu'il y a quand même deux éléments mécaniques, qui sont qu'il y a un double diplôme avec le Collège de Mexico, qui n'a pas été ouvert cette année, ce qui peut expliquer aussi qu'il y ait eu un peu moins d'attractivité, et sur l'École doctorale, qui croît malgré tout, un double diplôme national qui n'a pas été ouvert à l'INALCO cette année.

Pauline PHAM

Juste une question sous-jacente, peut-être aussi une remarque sous-jacente, parce qu'en effet, pour avoir fait partie de la promo 2012, je vois les grands efforts qui ont été faits par Sciences Po alors que cela a toujours été une École où jamais je n'ai senti mon sexe avoir une importance par rapport à ma progression.

Mais par rapport à ce sujet, cet item parité, quand on voit qu'il y a une surreprésentation à l'EAP des hommes, est-ce qu'il y a des choses que de manière plus pratique, vous comptez faire ? Ou c'est un peu difficile.

Et après, une suggestion, c'est que cela a toujours peut-être été là où il y a eu un petit bât qui blessait dans le cheminement de Sciences Po : c'est très difficile, quand on est un alumni, de retransmettre, alors qu'on a besoin – en plus en tant que femme – d'avoir des *role models* pour se projeter dans ces disciplines ensuite. Peut-être que donc cela, c'est un sujet sur lequel il serait intéressant de travailler, en particulier quand on parle de l'EMI, qui heureusement actuellement est totalement 50/50, mais pour travailler beaucoup dans cet environnement tech et digital, on voit que ce sont de nouveau les hommes qui ont la part belle dans ces nouvelles industries.

Myriam DUBOIS MONKACHI

Je vais laisser la parole à Anne LESEGRETAIN tout à l'heure, mais je voudrais dire une chose que j'ai oublié de dire, parce que j'ai voulu faire très vite, c'est qu'il y a aussi des programmes où c'est un peu contre-intuitif. Par exemple, pour le Master sécurité internationale de PSIA, il y a une majorité de filles. Donc, il y en a quelques-uns quand même. C'est vrai que ce n'est pas la majorité.

Comme vous le savez, il y a une personne qui s'occupe de l'égalité femme-homme à Sciences Po. On a beaucoup de chercheurs qui travaillent sur cette question, et notamment Anne BORING, qui a produit de nombreuses analyses sur ce sujet-là. Et effectivement, on a mis en place à Sciences Po, avec Sciences Po carrières, une sensibilisation à ce sujet de la parité femmes-hommes, uniquement actuellement sur le premier emploi, me semble-t-il ; peut-être qu'il faut qu'on travaille un petit peu en amont sur le choix des Masters, effectivement.

Anne LESEGRETAIN

Et en lien avec le sujet précédent, c'était aussi l'une des idées qui a mené à représenter le fameux panorama, parce qu'avec notre référente égalité homme-femme et à la lecture des résultats de l'enquête que nous menons auprès des jeunes diplômés, effectivement il y a ce sujet préoccupant et récurrent, malgré tous nos efforts répétés, et vraiment qui se déroulent à chaque étape de la scolarité, et que nous menons vraiment tous, tous au quotidien, mais restent à constater ces différences de choix, notamment toute variable. Par ailleurs, on a constaté que c'est au moment du choix de Master que les étudiantes et les étudiants formalisent des choix différents.

Donc, on continue à se poser des questions, c'est principalement – et en tout cas pour nous, une des raisons principales qui a mené, qui a conduit à vouloir renforcer le dispositif « Meet your School », et notamment à présenter l'ensemble des Écoles à l'ensemble des étudiants et des étudiantes. On mène aussi de plus en plus des initiatives que nous espérons inspirantes, quand il y a des portraits... Cela passe par des choses finalement assez invisibles, mais lorsque nous faisons témoigner des parcours qui représentent des trajectoires EMI, ce n'est pas systématiquement un parcours masculin qui représente des parcours en banques... Cela passe par des choses aussi comme cela, au quotidien, qui ont une réputation de l'ensemble des gens, même ceux que vous ne connaissez pas, qui travaillent dans la communication – je croise le regard de Sylvie HERLICQ, je pense que dans la communauté enseignante,

c'est aussi quelque chose d'assez présent à nos esprits au quotidien. Donc en tout cas, sachez que c'est quelque chose que nous cherchons à contrarier, en tout cas dans la balance naturelle. Voilà, mais aujourd'hui, on est un petit peu comme vous, à faire en fait des constats, et à tâtonner pour améliorer les choses.

Raphaël CHARPENTIER

J'avais également posé une question sur les étudiants issus de CEP en École des affaires publiques, comment on expliquait la sous-représentation ?

Myriam DUBOIS MONKACHI

Alors, c'est ce que je disais, malheureusement, en amont, à part au moment de la présentation, des programmes par les Écoles elles-mêmes, je pense qu'il y a une vraie politique de promotion sur l'ouverture sociale. D'ailleurs, l'EAP est quand même une École où il y a plus de boursiers qu'au niveau de l'institution – le taux est supérieur. En prépa, encore plus.

Mais depuis quelques années, on s'aperçoit quand même que les CEP vont beaucoup plus vers l'École de droit, l'EMI sur des formations en finance, peut-être que l'association entre la haute fonction publique et l'EAP ne... je ne sais pas vous dire, donc il faudrait vraiment qu'on pousse une analyse sur ce sujet-là.

Bénédicte DURAND

Un petit mot, peut-être pour conclure sur ce sujet-là : je pense que la question de la stimulation de l'ambition de tous les étudiants vers tous les parcours, finalement quels que soient leurs origines, leurs genres, leurs projets, leurs peurs aussi, les éléments d'autocensure qu'ils peuvent se poser à eux-mêmes, je crois vraiment fondamental de réfléchir à la question de l'engagement par les pairs, et du mentorat. Et de ce point de vue-là, il y a deux pistes que je crois pour l'institution, et c'est dans sa globalité qu'elle doit les prendre en charge de mon point de vue, c'est la piste du plus grand engagement des étudiants de Master à l'égard de leurs camarades du Collège dans les modèles qu'ils constituent à l'égard de ces étudiants. Et d'autre part, la piste des alumni. Typiquement, vous posiez cette question-là, Madame PHAM, donc nous pourrions imaginer que des alumni femmes s'organisent pour construire une forme de groupe d'engagement auprès des étudiantes de Sciences Po, pour les inviter à rejoindre des parcours professionnels qu'elles n'envisagent pas spontanément pour elles-mêmes.

Je crois vraiment que c'est une piste qu'il faut qu'on travaille ensemble, à la fois avec Sciences Po Carrières, la scolarité, l'ensemble de la communauté enseignante, les étudiants eux-mêmes, et sans doute les alumni de la maison, pour construire des parcours de mentorat, les valoriser de manière systématique. Je crois que c'est vraiment la force du modèle qui lève les inquiétudes, et de ce point de vue-là, nous pouvons progresser.

Pauline PHAM

Je parle au nom de Guillaume FARDE car je pense que ce sujet l'intéresse beaucoup aussi, donc si on peut aider en quelque manière que ce soit sur ce sujet en particulier, on le fera avec bonheur.

Bénédicte DURAND

C'est noté, merci beaucoup.

Gabrielle ELIS

Très rapidement : vu qu'on a cette répartition genrée dans le Master, qui est très intéressante, il serait peut-être aussi intéressant d'avoir celle au niveau du choix des majeurs, et ensuite voir comment la répartition dans les choix de majeurs se répartit dans les Masters. Avoir cette donnée en plus, cela permettrait, je pense, d'analyser de manière encore plus intéressante les choses.

Alexandre URVOIS

J'ai une question sur le choix, ou la sélection des étudiants entre le Collège universitaire et le Master journaliste, parce qu'on sait qu'il y a un nombre de places limitées, donc comment est-elle faite ? Est-elle transparente ? Est-ce que c'est possible de l'élargir ou non ?

Myriam DUBOIS MONKACHI

Alors, la réponse est non. Pas du fait de Sciences Po, c'est transparent, si, c'est transparent, mais en fait, vous savez que l'École de journalisme est affiliée à la profession de journaliste, et donc délivre des cartes de presse. Et dans ce cadre-là, elle doit répondre à un cahier des charges qui est très strict. Et notamment, un des points, c'est le numerus clausus. Donc, malheureusement, nous ne pouvons pas élargir. On a essayé, en créant le double diplôme, ou Master joint plutôt, avec PSIA et l'École de journalisme, ce qui nous a permis d'augmenter un petit peu : on arrive à 55 cartes de presse par an, ce qui était impossible il y a quelques années, donc on a dû négocier. Mais là, on est arrivé vraiment au maximum.

Raphaël CHARPENTIER

Merci à toutes pour cette présentation qui nous intéresse beaucoup.

L'ordre du jour, maintenant, appelle le point d'information sur le parcours civique, et donc je salue la présence d'Amy GREENE et d'Astrid TENIERE. Je vous laisse la parole pour une présentation, je pense qu'il y aura pas mal de questions, puisque vous savez que c'est un sujet qui déchaîne les passions.

III. POINT D'INFORMATION SUR LE PARCOURS CIVIQUE : ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

Astrid TENIERE

Merci beaucoup pour votre invitation. Amy GREENE et moi-même sommes ravies de faire avec vous le point sur ce projet pédagogique qu'est le Parcours civique, mis en place dans le cadre de la réforme du Collège universitaire. Stéphanie BALME, doyenne du Collège universitaire, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous. Elle est actuellement en déplacement aux États-Unis et au Canada pour la remise des diplômes des étudiants en double cursus. Sachez que nous avons organisé il y a peu un séminaire du Parcours civique, qui a réuni les équipes pédagogiques des 7 campus, et d'autres directions de Sciences Po, afin de dresser un bilan, après deux années d'expérience, en nous appuyant bien évidemment sur les retours des étudiants et des enseignants, que nous rencontrons régulièrement et avec lesquels nous développons ce projet de formation. L'objectif était également de proposer des pistes de réflexion et d'amélioration. Stéphanie BALME vous présentera bientôt et plus en détail ce bilan consolidé, à l'occasion d'une prochaine session, car l'expérience de la mise en place de la deuxième année du Parcours civique n'est pas encore achevée. Vous avez reçu par mail trois documents, qui décrivent le Parcours civique, à savoir une courte présentation du projet (« Le Parcours civique en résumé »), la charte pédagogique qui est la feuille de route détaillée pour les étudiants, et la charte méthodologique du Grand écrit, ce nouvel exercice qui est l'épreuve finale du Bachelor. À partir de cela, je dirai un mot assez bref sur l'expérience des deux premières années et la préparation de la troisième année, avant de céder la parole à Amy GREENE, adjointe à la doyenne du Collège et à Anne LESEGRETAIN, directrice de Sciences Po Carrières, qui nous accompagne dans la réalisation des stages civiques de première année, et vous apportera des précisions complémentaires à ce sujet. Puis nous prendrons un temps pour répondre à toutes vos questions.

Très brièvement, et avant d'entamer notre point sur chacune des composantes du Parcours civique, année par année, voici un rappel de ce qui fait la spécificité du Parcours civique. Comme vous le savez, c'est un objet académique qui prend une forme non académique avec la réalisation de deux terrains, en première et deuxième année (un troisième terrain optionnel est possible à l'international), et une obligation de scolarité. Le Parcours civique offre aux étudiants la possibilité de lier la théorie à l'action, d'appréhender les réalités sociales et de vivre les savoirs de manière concrète, et par ce biais de développer des compétences fondamentales (personnelles, méthodologiques, professionnelles, etc.). C'est un engagement pour les autres et pour soi, un apprentissage du sens de l'intérêt général, de l'autonomie, de l'éthique, de la responsabilité et de l'humilité. Cela implique pour l'étudiant et l'étudiante de construire un projet personnel dans une démarche réflexive et sur un temps long, afin de favoriser la progression dans les apprentissages. Ce cheminement et cette maturation intellectuelle autour d'un thème choisi par l'étudiant et l'étudiante aboutit à une synthèse et à une initiation à la recherche avec le Grand écrit en 3e année. C'est aussi – point très important – l'opportunité d'une immersion dans le contexte français pour les étudiants internationaux, qui sont nombreux, vous le savez,

sur les campus en région, et d'une action des étudiants dans les territoires, grâce aux collaborations établies avec des institutions dans les différentes villes et régions des campus.

C'est enfin un accompagnement pédagogique renforcé, grâce au travail des responsables du Parcours civique sur chaque campus, mais aussi avec l'aide des tuteurs de stages, qui suivent nos étudiants tout au long de leurs terrains, et enfin celle des référents académiques, qui encadrent les étudiants, dans la préparation du Grand écrit, en deuxième et troisième année.

Le bilan est donc pour nous positif car c'est un projet qui a du sens et constitue désormais la colonne vertébrale du nouveau diplôme. C'est un projet que nous savons ambitieux et exigeant. L'objectif aujourd'hui est de capitaliser à partir de ce que nous avons appris de la mise en place de ces deux premières années. Concernant la première cohorte, pionnière du parcours civique (2017-2020), quelques éléments tout d'abord sur les domaines d'engagement civique les plus choisis, tous campus confondus. – l'éducation (égalité des chances, lutte contre le décrochage scolaire, éducation à la citoyenneté ou à l'environnement, par exemple) ; - l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté ; - l'égalité et la lutte contre les discriminations ; - la démocratisation culturelle ; - la protection de l'environnement ; et puis aussi les questions de santé, de défense et sécurité, de justice, etc. Cela vous permet d'avoir une idée des thèmes sur lesquels travaillent les étudiants. Les deux expériences que nous sommes en mesure d'évaluer positivement, aujourd'hui, sont la lettre d'engagement et le stage civique. La lettre d'engagement est la première brique de ce projet du Parcours civique et un exercice préparatoire du Grand écrit. C'est un écrit particulièrement intéressant en termes de contenu : les lettres sont très personnelles et fouillées. C'est un exercice hybride, à la fois d'invention et de recherche, qui pose les bases d'un projet de Parcours civique qui est évidemment destiné à évoluer, à se préciser. C'est donc un point de départ, un espace d'expression et de réflexion personnelles autour du sujet choisi, qui est très important. Nous sommes convaincus de la pertinence de ce premier écrit, attentifs au fond, et aussi aux exigences académiques liées à la forme (orthographe, citation des sources, par exemple). Pour ce qui concerne la deuxième cohorte du Parcours civique (2018-2021), les lettres d'engagement sont en cours de lecture, et un commentaire sera transmis par les équipes pédagogiques des campus, pour chaque étudiant et étudiante, afin de les aider dans la préparation de leurs projets. Le stage civique est donc la première expérience de terrain, en immersion dans une structure, et la particularité est qu'il s'agit d'une mission de service au contact direct des publics bénéficiaires. Les étudiants ont été très nombreux à trouver leurs stages de manière autonome, à partir de leurs propres recherches, ou par le biais des offres diffusées par Sciences Po Carrières et les campus. Les élèves ont développé des projets très intéressants et ont souvent été force de proposition dans les structures qui les accueillent. Et nous savons cela notamment grâce aux retours de nos institutions partenaires. Le cadre de départ en stage a évolué à la suite de l'expérience de l'an dernier, et de certaines difficultés rencontrées, notamment liées aux questions de sécurité, de visas. Il nous a semblé important que le cadre de départ en stage soit davantage précisé, afin d'encourager en premier lieu l'engagement au niveau local, et européen, ce qui correspond à la mission pédagogique du Collège. Nous avons également mis en place un dispositif d'aide financière complémentaire pour les stages civiques réalisés en France, sur la base de critères sociaux et pédagogiques, dans le but de permettre aux étudiants de réaliser leurs missions dans de bonnes conditions. 64 étudiants ont ainsi pu l'an passé bénéficier d'une compensation financière d'un montant de 475 euros. Une communication à ce sujet sera transmise cette semaine aux étudiants de première année actuels, qui pourront candidater jusqu'au 5 juillet 2019. S'agissant de la deuxième année, le projet civique libre est la deuxième expérience de terrain, qui vient compléter celle de la première année, et se déroule d'une manière filée tout au long de l'année – 75 heures sur les deux semestres, entre septembre et fin juin 2019. Les étudiants, d'après ce que nous avons vu et pu observer à ce stade, ont vraiment travaillé la cohérence de leur parcours entre la première et la deuxième année, autour d'un fil directeur et du thème choisi. Nous sommes toutefois conscients du fait que cette première année de mise en place du projet civique libre (sous sa forme individuelle et collective) a été compliquée pour les étudiants, qui ont parfois commencé tardivement leurs missions. Cela ne sera pas le cas cette année. Nous savons aussi que les inscriptions pédagogiques du deuxième semestre sont venues perturber le planning des étudiants dans les structures d'accueil mais nous avons, sur chaque campus, fait tout ce qui était possible pour les aider à ajuster cela. Concernant ce projet, il est trop tôt toutefois pour établir un bilan, notamment concernant la validation, car la période de réalisation du stage n'est pas terminée : les étudiants ont jusqu'au 30 juin 2019 pour achever leurs missions. Les étudiants qui rencontrent des difficultés

concernant la validation des 75 heures sont d'ores et déjà en contact avec les responsables du Parcours civique à ce sujet.

Le Grand écrit, qui est l'épreuve finale du Bachelor, et vient clore la formation au Collège, s'appuie sur l'expérience du Parcours civique. L'accompagnement pédagogique du Grand écrit a donc débuté cette année et se poursuit en troisième année : 80 enseignants référents du Collège, historiens, philosophes, sociologues, politologues, juristes, économistes, issus de la faculté permanente et des enseignants vacataires, encadrent chacun et chacune un groupe de 20 étudiants. Ils ont été eux aussi les pionniers et nous ont aidé à construire cette mission de suivi académique et méthodologique. Cet accompagnement étape par étape, de proximité, est une chance pour les étudiants qui peuvent ainsi approfondir leurs réflexions sur le sujet choisi, et dans un temps long.

C'est la première année de mise en place et des ajustements seront nécessaires. Un bilan est notamment prévu avec les enseignants et les étudiants. Les enseignants nous disent qu'ils ont observé des avancées et des progrès entre le premier atelier pédagogique et le deuxième. Ils ont précisé que les entretiens individuels de fin de semestre se sont avérés très fructueux.

Un bref mot sur la troisième année. L'accompagnement du Grand écrit se fera donc à distance, à partir de rendez-vous clés, avec notamment le rendu du plan détaillé entre octobre et début novembre 2019, afin que les étudiants puissent avoir un retour sur ce travail avant le rendu final prévu le 20 avril 2020. Les étudiants pourront communiquer avec leurs étudiants par email et via l'espace de travail du Parcours civique en ligne, qui offre la possibilité de mettre en place des classes virtuelles. Le projet civique libre de troisième année, qui lui est optionnel, fera l'objet d'une communication spécifique qui sera transmise aux étudiants très bientôt, concernant les spécificités de ce projet et sa validation.

Je conclus sur la question des partenariats. Pour nous accompagner dans la mise en œuvre du Parcours civique et pouvoir proposer une offre de stages aux étudiants, dans les différents domaines qui les intéressent, nous avons établi sur chacun des campus des collaborations avec des institutions (services de l'État, établissements publics, collectivités locales, associations, etc.) telles que : éducation (académies des régions, Association de la fondation étudiante pour la ville, Institut national des jeunes aveugles, Institut national de jeunes sourds de Paris, etc.), inclusion sociale (Croix-Rouge Française, Restos du Cœur, Secours populaire, Office Français de protection des réfugiés et apatrides, Caisse d'allocations familiales, Paris Habitat, Reims Habitat, Nancy Habitat), culture (Opéra de Reims, Théâtre du Châtelet, etc.), santé (Assistance publique – Hôpitaux de Paris, Centres hospitaliers universitaires dans les villes des campus), etc.

Ces partenaires sont invités à rencontrer les étudiants à l'occasion de tables rondes et conférences qui sont organisées sur les différents campus, et aussi de forums de stages. Les retours de nos institutions partenaires sur ce que les structures ont appris de nos étudiants, et sur ce que les étudiants ont apporté à la structure et aux publics qu'ils ont accompagnés tout au long de l'année, sont très élogieux. Et forts de cette expérience, notre objectif aujourd'hui est de diversifier les missions proposées aux étudiants, en identifiant notamment les domaines dans lesquels nous souhaiterions développer davantage de collaborations, tels que l'environnement, la ruralité, l'accompagnement des personnes âgées, le numérique, etc. Merci beaucoup.

Amy GREENE

Je souhaite ajouter juste deux éléments de complément par rapport à ce que vient de dire Astrid TENIERE, c'est pour adresser un mot à cette instance pour rappeler que l'institution a fait le choix d'une réforme du Collège universitaire progressive, ce qui fait que la construction de ce parcours que les équipes du Collège font avec les étudiants et avec la communauté de Sciences Po, d'évaluation, des ajustements, et la stabilisation, prend quelque temps – y compris quelques années. Et encore une fois, c'est dû au choix de l'institution de le déployer en marchant, si j'ose dire.

Deuxièmement, je souhaite souligner le fait que les équipes du Collège universitaire dans son ensemble, sur tous les campus, sont particulièrement attentives à la disposition des étudiants, notamment pour la première cohorte, quand il s'agit des questions de la poursuite et de la validation de ces parcours, puisqu'on sait parfaitement que c'est encore – comme disait Astrid TENIERE – la cohorte pionnière.

Et puis, le message final à vous passer, c'est que nous sommes absolument convaincus, au Collège universitaire, et j'espère dans l'institution dans son ensemble, que le bien, et la valeur ajoutée de nos étudiants déployés au sein des populations locales et dans les communautés et les organisations où ils

font ce parcours civique, est beaucoup plus importante que les difficultés que l'on rencontre en termes de stabilisation de ce parcours.

Donc, on reste parfaitement aligné et fidèle à cette idée de faire réussir ce parcours civique, puisqu'on sait très bien que quels que soient les ajustements, les difficultés, les couacs, etc., en fait nous apportons énormément de bien aux différentes communautés sur les 7 campus où ce parcours est déployé.

Merci beaucoup.

Mathilde BOYER

Je vais commencer sur les référents, et sur le Grand écrit. Alors, je vais parler du facteur chance pour les référents : c'est vrai, tous les étudiants n'ont pas le même référent. Et le problème que nous avons rencontré, c'est qu'il n'y a pas le même accompagnement en fonction du référent. Du coup, certains étudiants se retrouvent à devoir fournir une charge de travail supplémentaire vis-à-vis d'autres étudiants. Du coup, il y a un problème d'harmonisation.

Aussi vis-à-vis du référent, nous avons déjà remonté le fait qu'il serait intéressant pour les étudiants d'avoir un référent dès la première année.

Et aussi, vis-à-vis de la validation ou non du parcours civique, des référents ont remonté le fait que certains passeraient en rattrapage s'ils ne validaient pas, quelles seraient les modalités de ce rattrapage ?

Ann-Sophie SCHOEPFEL

Je suis référente, du coup mes réflexions vont s'inscrire dans la suite de ce qu'a dit Mathilde BOYER. En tant que référente, j'ai constaté plusieurs difficultés. Notamment, la difficulté entre les stages de première et deuxième année : parfois, il n'y a aucune cohérence entre les expériences de première et deuxième année, ce qui engendre une difficulté d'écrire un Grand écrit. Sur quelle expérience va s'appuyer l'étudiant ?

Ensuite, en tant que référente académique, on a eu nos deux réunions, un rendez-vous individuel, mais pour la troisième année, ce serait bien d'avoir une sorte de calendrier, pour pouvoir se projeter. Par exemple, rendre un calendrier qui soit pour l'ensemble des référents académiques, quand rendre un commentaire par exemple, ou vraiment avoir des dates fixes pour pouvoir travailler ensemble, et avoir des références communes.

Ensuite, en tant que référente académique, il y a un problème qui apparaît, c'est que l'on nous donne des étudiants, mais les étudiants ne sont pas forcément dans nos spécialités. Et cela demande un véritable investissement en tant que référente académique. Par exemple, moi, j'ai des étudiants qui veulent écrire sur la mémoire de la guerre d'Indochine, le droit européen, la laïcité, et le mal-logement. Cela demande un investissement de ma part pour pouvoir répondre aux étudiants. Il y a des référents académiques qui n'apportent pas cet investissement, et je pense que ce serait bien pour les étudiants d'avoir également des référents par matière.

Ensuite, il y a une difficulté en fait : je trouve que c'est très bien d'avoir cette hybridité, mais pour les étudiants, il y a une difficulté entre majeur et mineur. J'ai eu beaucoup de questions : « je ne sais pas du tout quoi prendre en majeur et en mineur ». Parce que certains, par exemple, sont en parcours humanité, mais voudraient faire sciences politiques, droit ou sociologie. Pour eux, les principales questions sont : « je fais humanité, mais est-ce que quand même je peux prendre droit en majeur ? » Enfin, ce sont des questions qui sont souvent apparues sur cette hybridité en fait : qu'est-ce qu'on entend vraiment par hybridité ?

Jan ROVNY

Merci pour votre présentation. Je trouve que cette initiative est excellente, parce que cela fait un lien entre l'enseignement des sciences sociales et une création de citoyens responsables. C'est excellent.

Juste un petit point, je regarde le kit méthodologique qui est là pour les étudiants, en ligne : il me semble qu'il y a vraiment un manque de soutien dans les domaines quantitatifs. Maintenant que nous avons un enseignement de méthodes quantitatives dans le programme, je crois que ce serait une très bonne possibilité pour les étudiants de travailler sur des données quantitatives pour le Grand écrit.

Amy GREENE

Merci pour toutes ces questions, qui sont vraiment pertinentes. J'ai noté des propositions pour justement l'appel à l'harmonisation, puisque je vais faire un petit point par le Grand écrit, donc d'appel à

l'harmonisation entre les différents groupes, peut-être de fixer le cahier des charges de la préparation par des enseignants référents. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à faire, et vraiment, je vous remercie pour ces remarques, parce que je les trouve vraiment très pertinentes.

Pour répondre à vos questions, aussi très pertinentes, Madame, sur quelques aspects du Grand écrit – et je vais peut-être laisser Astrid parler sur le lien entre les parcours de première et deuxième année, mais peut-être quelques éléments de réponse sur l'accompagnement du Grand écrit. Le calendrier, c'est tout à fait quelque chose que le Collège peut fournir – même le fournir à l'ensemble de la communauté, à savoir des enseignants référents, et aussi des étudiants. C'est un calendrier dont on dispose. Et donc, quand ma collègue avait parlé de la convocation sur le projet optionnel de parcours civique en troisième année, je pense qu'il y a aussi une communication à anticiper sur le Grand écrit, avec cette information, évidemment.

Rapidement, les questions sur majeur et mineur, juste pour rappeler : il n'y a pas de mineur au sein du collège. Enfin, la seule, entre guillemets, mineure, qui existerait sur le diplôme c'est la validation de la spécialisation géographique. Donc, évidemment, toutes les majeures sont pluridisciplinaires. Donc, il y a deux disciplines pilotes. Après, aux étudiants de jauger et de fixer pour eux-mêmes le domaine de spécialisation en fonction des électifs qu'ils prennent. On a l'étudiant typiquement en politique et gouvernement, qui peut tout à fait faire beaucoup de d'électifs en sciences politiques et se fixer une sorte de pré-spécialisation en sciences politiques s'il le souhaite. Mais après, il peut aussi suivre des cours dans toutes les disciplines, et rester assez généraliste. Donc, la question majeur-mineur ne se pose pas en tant que telle, mais si jamais il y a des questions, il y a aussi des responsables pédagogiques qui peuvent les accompagner dans cette démarche, pour justement vous décharger de ce genre de conseils spécifiques, et un peu pointus peut-être.

Nous avons réfléchi assez longuement à la question de fixer des étudiants par groupes en fonction des thématiques, qui s'est avérée assez compliquée, pour plusieurs raisons. D'abord, puisque les étudiants ne savent pas nécessairement dès la première année, en entrant la demande de se faire attribuer les enseignants référents de la première année, ils ne savent pas nécessairement. Et donc, du coup, on entend également – quand je dis « on », c'est le Collège universitaire – d'une part des étudiants qui disent : « je démarre dans Sciences Po, comment est-ce que je peux construire un engagement sur trois ans dans un domaine dès le premier semestre de ma scolarité ? ». On a besoin de plus d'espace, pour pouvoir se tromper, pour changer de domaine, etc. Donc cela, c'est une raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas fixer par groupes thématiques. Il y a aussi des enjeux de logiciels, et de scolarités qui s'appliquent. Mais il y a aussi une autre raison, c'est que nous avons fait le pari également que dans ce Grand écrit, ce n'est pas nécessairement – et j'entends parfaitement l'investissement que vous avez vous-même, personnellement mis dans cet accompagnement des thématiques très diverses et variées, mais nous n'étions pas dans une demande de spécialisation des étudiants. Donc, l'idée est vraiment que vous interveniez sur les compétences : fixer sa problématique, construire sa bibliographie, écrire un plan cohérent, qui est détaillé aussi. Donc, c'est vraiment les accompagner dans les grandes lignes du projet de rédaction, mais pas forcément dans les contenus – même s'ils sont parfaitement qu'il y a aussi un accompagnement en continu. Mais en fait, nous avons conçu cet accompagnement des contenus comme secondaire à l'accompagnement méthodologique de ce parcours.

Astrid TENIERE

Peut-être tout d'abord concernant la question de Mathilde BOYER sur le rattrapage du Grand écrit, c'est cela ? Les étudiants bénéficient d'un accompagnement académique de leur enseignant et enseignante référent-e en deuxième année et en troisième année, et la date de rendu final est fixée au 20 avril 2020. En cas de non validation du Grand écrit, un nouveau délai sera communiqué à l'étudiant et l'étudiante pour retravailler ce qui doit l'être et ce avant la fin de l'année académique.

Madame, concernant les difficultés en termes de cohérence entre les deux expériences de terrain, il est vrai que certains de nos étudiants ont rencontré des difficultés parfois dans la finalisation de leurs stages : la mission n'a pu aboutir, ou ils n'ont pu trouver le stage qu'ils souhaitaient, dans le domaine très précis qu'ils souhaitaient. Et donc, ils ont dû, pour certains, faire évoluer leurs projets, voire bifurquer. Ou bien ils se sont rendus compte, à l'issue de l'expérience de terrain de première année, qu'ils souhaitaient plutôt s'orienter vers un autre thème. Rien n'est figé naturellement. Et c'est justement tout l'enjeu du dernier exercice qui est le rapport du Parcours civique remis dans le cadre du Grand écrit en troisième année. C'est dans ce rapport que les étudiants exposeront leur projet, la manière dont il s'est précisé et

approfondi, en expliquant et en justifiant leurs choix. Ils pourront revenir sur la construction de ce projet, de A à Z, et qui certainement, pour plusieurs raisons, a dû évoluer. Les étudiants travaillent avec les enseignants qui sont leurs référents académiques à la définition d'une problématique pour la note de synthèse du Grand écrit. Ce choix de la problématique à partir de l'ensemble de leurs expériences de terrain est donc à préciser avec vous.

Concernant la troisième année, des éléments de calendrier ont été communiqués aux référents académiques, à savoir un rendez-vous à l'automne 2019 concernant le rendu du plan détaillé. Nous n'avons pas fixé de date précise, mais plutôt une période, entre la mi-octobre et début novembre, afin que l'enseignant et l'enseignante puissent recevoir ces travaux et apporter leurs retours avant que l'étudiant et l'étudiante n'entament le travail de rédaction. Il vous appartient donc de fixer ces rendez-vous clés que vous souhaitez mettre en place avec votre groupe, notamment via cet espace dont j'ai parlé tout à l'heure.

Le kit méthodologique ; alors, je suis très contente que vous me posiez la question, Monsieur, parce que le kit méthodologique est une base de ressources conçue pour accompagner les étudiants dans la préparation de leurs travaux écrits et oraux, et qui s'appuie – ces ressources – sur le référentiel de connaissances et de compétences du Collège universitaire. A titre d'exemple, une des compétences méthodologiques essentielles mentionnées dans ce référentiel est : savoir définir et mener une recherche documentaire. A l'intérieur de chacune des rubriques du kit méthodologique, nous avons rassemblé des ressources qui étaient un peu éparpillées à différents endroits sur le site de Sciences Po, afin que les étudiants y aient plus aisément accès. C'est une première base de ressources qui est à construire avec les enseignants. Toutes les suggestions et les propositions d'amélioration de la part des enseignants sont absolument les bienvenues. Donc, écrivez-moi si vous avez des suggestions, j'en serai ravie.

Hugo JEAN

Merci déjà pour ces premiers retours. J'aurai encore quelques remarques à faire remonter. Nous avons à plusieurs reprises pointé du doigt la rigidité du parcours civique, et il y avait eu des améliorations qui avaient été menées, notamment pour le projet libre, avec une plus grande souplesse dans la façon dont c'est mené tout au long de l'année. J'aurai encore quelques suggestions par rapport peut-être à la souplesse, notamment pour le stage de première année, qui doit s'effectuer pendant les congés d'été, peut-être sur le champ aussi de possibilités. C'est-à-dire qu'actuellement, il y a des champs qui sont exclus : le champ politique, le champ syndical – ce sont des engagements qui concernent un certain nombre d'étudiants à Sciences Po. Ne serait-il pas possible de revoir un petit peu l'étendue de cette offre ? Notamment parce que nous, on persiste en tant qu'étudiants à Sciences Po à dire que la politique, le syndicalisme, peuvent être des engagements au service de la société. Et je pense que c'est important pour une institution comme Sciences Po de le réaffirmer, et au contraire de ne pas mettre de côté ces engagements en tant que tels – premièrement.

Deuxièmement, j'avais également une remarque sur le fait que les étudiants de Sciences Po ont des difficultés à concilier leur engagement associatif à Sciences Po avec le parcours civique, parce qu'il y a notamment des restrictions qui sont faites pour les tuteurs du stage et du projet libre. Dans ce cas, est-ce qu'il n'y a également pas la possibilité de revoir cela ? Parce que nous, on constate très clairement une baisse de l'activité associative à Sciences Po au cours de ce deuxième semestre – et cela semble une dynamique assez inquiétante. Donc, peut-être serait-il possible de revoir cela.

J'ai une autre question, qui n'a pas de rapport précis. Vous avez mentionné tout à l'heure un rendez-vous individuel avec les étudiants, et j'ai consulté un petit peu mes collègues, et on n'a pas compris à quel moment il aurait lieu, s'il avait déjà eu lieu. En tout cas nous, on n'a pas été tenus au courant par rapport à cela.

Et dernière question, c'est sur le retour que vous avez fait pour les stages de première année, notamment vous avez dit qu'il y avait eu un bon retour du terrain. J'aurais voulu savoir, il y a eu beaucoup de stages qui avaient été développés en partenariat avec les académies dans l'Éducation nationale, quel a été le retour des acteurs précisément dans les établissements scolaires ? Sachant qu'il y a eu beaucoup d'étudiants qui se sont finalement avérés un petit peu déçus en fonction de ces stages, notamment parce que les missions qu'on leur avait confiées n'étaient pas forcément celles qu'ils espéraient. Est-ce qu'il va y avoir une réflexion sur peut-être la renégociation des rapports avec les académies ?

Bénédicte DURAND

Est-ce que vous me permettez, Monsieur le Président, de répondre à cette première question ? Parce que je vais devoir vous quitter, devant me rendre au Conseil scientifique qui se tient sur un autre site de l'établissement, et je laisserai évidemment mes collègues compléter. Peut-être, sur la question de l'esprit du parcours civique, et puis la question de l'engagement politique et syndical, qui était une des grandes questions qui avaient été posées il y a deux ou trois ans maintenant, quand on a commencé dans l'institution à réfléchir cette question.

D'abord, premier élément : oui, nous allons, et nous suivons cette aventure du parcours civique avec un intérêt extrêmement fort pour cet objet pédagogique de premier cycle, renforcé encore par tous les questionnements qui sont faits aujourd'hui sur la question de la démocratisation des élites françaises, et de la question de l'ancrage au terrain de nos futurs hauts fonctionnaires, dans le cadre de la réforme envisagée par le gouvernement. Donc effectivement, ce parcours civique, il constitue un socle, pour l'ensemble de notre institution, extrêmement important.

Pour autant, et peut-être à cause de cette importance, nous sommes évidemment prêts à toutes les souplesses de co-construction, puisque cet objet pédagogique – Amy GREENE l'a dit – c'est un objet que l'on va construire sur deux, trois, peut-être quatre ans avant de le stabiliser dans une forme de sérénité où chacun voit exactement quelles sont les attentes. D'ici là, c'est à la fois de la souplesse et énormément de bienveillance, tant qu'il y a de l'engagement et de l'authenticité des étudiants dans cet engagement, ce qui est pour nous le centre fort de ce parcours civique.

Alors, la question du politique et du syndicalisme. Bien sûr, et je le dis aussi pour répondre à votre question sur les associations, le parcours civique n'est pas tout l'engagement qu'on attend d'un étudiant de Sciences Po. Il est une part importante, il est pleinement inscrit en écho des enseignements, et c'est cela, son intérêt, c'est qu'il vient se connecter avec une personnalité, des valeurs de cette personnalité, et un portefeuille d'enseignements que cette personnalité, chaque étudiante, chaque étudiant, reçoit pendant trois ans. Et c'est finalement une chose totalement individuelle – pour autant non-exclusive de l'ensemble des autres engagements qui peuvent être les vôtres, et notamment syndicaux et politiques. Et bien sûr qu'on a besoin que les étudiants de Sciences Po soient engagés dans le champ politique, dans le champ associatif, dans le champ syndical.

Et on a beaucoup discuté de cette question, et de ce point de vue, ma position ne change pas : c'est plutôt celle de l'exclusion du politique et du syndicalisme du parcours civique, pour une raison qui tient à la question de l'affiliation. C'est-à-dire qu'il faut que ce parcours civique puisse pouvoir donner lieu librement à une réflexion critique de l'expérience vécue. Et c'est vrai que de demander à un jeune qui s'est engagé politiquement, ou de manière syndicale, qui est affilié dans une famille militante, de porter deux ans, trois ans après un regard critique, en liberté, face à une communauté académique, c'est un exercice qui nous paraît extrêmement difficile, peut-être pas adapté à un profil de premier cycle.

Voilà pourquoi nous avons exclu l'appartenance politique comme faisant du parcours civique : non pas du fait de la moindre valeur d'engagement civique que l'engagement politique aurait, mais plutôt le choix que nous avons fait de laisser nos étudiants être des militants actifs – et le militantisme n'est parfois pas très compatible avec un regard critique – et par ailleurs, pouvoir avoir cet engagement.

J'ajouterai : l'engagement politique étudiant peut être le début d'une carrière politique et syndicale. Il l'a été d'ailleurs pour beaucoup d'étudiants de Sciences Po, dans l'histoire de notre institution, et c'est très bien comme cela. Parce que nous sommes une institution qui forme aux politiques, et donc on l'assume tout à fait. Et donc, on ne souhaite pas que le parcours civique soit une brique de cet engagement de carrière. Voilà, c'est une forme de choix encore une fois pour laisser les étudiants plus libres, y compris de leur engagement politique.

Gabrielle ELIS

J'ai quelques questions. La première question concerne la note de recherche, ou je crois que cela s'appelle la note d'action publique, qui doit être écrite dans le cadre du Grand écrit ; il est écrit sur le document que la note de recherche serait majoritairement réservée aux étudiants qui manifestent de l'intérêt pour la recherche. Cela veut dire qu'il y a une sélection sur qui peut choisir si oui ou non il fait une note de recherche ou une note d'action publique ? D'autant plus qu'il y a certains référents qui ont dit qu'eux ne voulaient que faire la note de recherche par exemple, ou que faire la note d'action publique. Donc, qu'est-ce qu'il se passe par rapport à cela ?

J'avais une autre question, par rapport aux bourses du stage de première année, juste pour rappeler que c'était très important pour l'UNEF que ces bourses soient attribuées sur des critères sociaux avant d'être attribuées sur des critères pédagogiques. Et aussi, pour dire qu'il nous est pas mal remonté des campus qu'ils n'avaient pas été mis au courant de l'existence de cette bourse l'année dernière. C'est quelque chose qu'on nous a dit, donc il faudra être vigilant cette année à bien informer les campus de cette bourse.

Alexandre URVOIS

On avait amélioré la communication, il y avait notamment une fiche synthétique qui avait été envoyée, qui était claire. Et là, j'ai l'impression qu'on est un petit peu, en tout cas pour ce qui est de nous les étudiants de deuxième année, laissé à l'abandon au niveau communication. On a eu notre rendez-vous collectif, on a été prévenu deux jours avant, ce qui était un petit peu compliqué pour s'organiser ; le rendez-vous individuel, on ne sait pas encore ce qu'il en est, on n'a pas de calendrier. Enfin voilà, on ne sait pas comment cela va se passer l'année prochaine. Là, plusieurs questions se sont posées sur la date du rendu du rapport de projet libre, parce que sur la plateforme, c'est marqué le 21 mai, mais c'est le 2 septembre, mais enfin jusqu'à la semaine dernière, c'était encore marqué le 21 mai – donc, quand doit-on le rendre ?

Donc vraiment, ce serait bien de continuer sur le chemin qui était lancé, c'est-à-dire une communication envers les étudiants, que ce soit clair, parce que cela peut être aussi une source de stress à gérer supplémentaire, et qui n'a pas lieu d'être, puisque normalement tout est fait dans les délais. Donc, peut-être bien communiquer envers les étudiants, même si c'est un mail de plus, ce n'est pas grave, mais au moins, que les choses soient claires, et que les dates de rendus soient claires, avec un calendrier complet sur l'année, etc. Et puis, peut-être aussi cadrer les référents un peu mieux.

Alexandre MARIANI

Ma question concerne la troisième année : je n'ai pas compris quelle est l'articulation du Grand écrit avec le rapport de séjour de troisième année. Est-ce que l'un remplace l'autre ? Ou est-ce que cela s'additionne ?

Amy GREENE

Merci. Pour répondre aux questions d'Alexandre MARIANI et de Madame ELIS : oui, le choix est laissé librement aux étudiants sur la forme que peut prendre le Grand écrit.

La question de madame ELIS était de savoir s'il y avait une forme de sélection qui s'opère. Pas du tout : la consigne sur le format du papier que vous avez citée, c'était vraiment pour donner une jauge aux étudiants qui ne se situeraient pas peut-être vis-à-vis d'un exercice, pour se dire « est-ce que je suis plus intéressé par policy-oriented ou academic-oriented ? » donc orienté vers la recherche. C'était de donner vraiment cet élément, de dire qu'orienter vers la recherche, c'est presque un premier projet de recherche, que vous pouvez poursuivre ou pas, mais c'est déjà une initiation à la recherche plus approfondie, type de recherche qui peut se poursuivre en Master de recherche, ou dans des projets de l'École doctorale plus généralement.

Donc, ce n'est pas du tout un critère de base, ce n'est pas un critère de sélection du tout. Et puis par ailleurs, le Collège souhaite que ce soit absolument libre pour les étudiants. On envisage, on imagine, on suppose que la majorité des étudiants vont choisir la policy-oriented, orienter vers la politique, puisque cela représente bien nos étudiants. Mais on a évidemment créé les deux voies pour répondre et satisfaire les deux types d'intérêts de nos étudiants.

Pour répondre à la question sur le rapport de séjour, il n'y a aucun lien. Le Grand écrit se fait pendant la troisième année, se rédige, se fait accompagner et se valide pendant la troisième, mais il n'y a absolument aucun lien avec le rapport de séjour, qui a pour vocation de donner les informations qualitatives sur la qualité de l'accueil et des cours suivis au sein des universités partenaires. Donc là, il n'y a absolument aucun lien.

Le Grand écrit, c'est un exercice qui inclut le rapport final du parcours civique, qui projette les étudiants dans une démarche de recherche de propositions de sujets liés à des questions de politique, mais aussi qui incite les étudiants d'inclure des éléments à partir de leur vécu pendant la troisième au sein d'une université partenaire.

Alexandre MARIANI

Donc, il faut qu'on se coordonne pour que les étudiants n'aient pas à rédiger les deux en même temps, en termes de calendrier, pour que la charge de travail ne soit pas trop importante.

Amy GREENE

La DAI a fixé une date de rendu du rapport de séjour sur l'université d'accueil. C'est autour du 8 mai, me semble-t-il. Le Grand écrit se soumet à la fin de l'année.

Mathilde BOYER

Encore une fois, j'attire votre attention sur l'accompagnement des référents, parce que comme on a dit, certains référents poussent à faire une note de recherche.

Amy GREENE

C'est bien noté, absolument. J'avais bien noté ce que madame ELIS avait dit sur le format imposé par certains, et peut-être pas par d'autres justement. C'est important de savoir que vous avez le choix.

Raphaël CHARPENTIER

Je pense qu'on reprendra ces débats, mais globalement, je crois qu'on dénote une volonté de plus de transparence, qui aujourd'hui manque encore un peu, notamment à l'intention des étudiants comme des responsables, et d'homogénéisation, et d'explicitation des critères à la fois d'évaluation, de recherche, et peut-être de formation des référents – si c'est possible d'aller là-dessus, je pense que ce serait une bonne chose, et sans doute aura-t-on l'occasion d'en reparler. Merci beaucoup.

IV. ADOPTION DU FINANCEMENT DES PROJETS ETUDIANTS SOUMIS A L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE DU 13 MAI 2019

Sébastien THUBERT

Vous avez eu une communication du relevé de décisions : il y a cinq dossiers qui ont été examinés lundi dernier par la Commission de la vie étudiante, avec les propositions d'attributions des montants et les projets. Je vous propose de ne pas plus développer que cela, sauf si vous avez des questions sur un projet spécifique : nous sommes disponibles pour y répondre.

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des remarques, des questions ? Je dirais qu'avec Mathilde BOYER, Guillaume FARDE et Alexandre MARIANI, on a eu à cœur aussi de valoriser des projets qui bénéficient à tous les étudiants, et pas seulement à un petit nombre.

S'il n'y a pas de questions particulières, je vous propose de passer au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Nombre de votants : 11

Résultat du vote : 9 votes pour, 1 vote contre, 1 abstention.

L'avis de la Commission de la vie étudiante du 13 mai 2019 est adopté.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Raphaël CHARPENTIER

J'avais évoqué auprès de Bénédicte DURAND, quand on avait préparé cette réunion, qu'il serait peut-être de bon ton, pour les prochaines réunions, qu'on ait un ordre du jour un peu moins chargé, pour avoir une partie plus large qui puisse être consacrée à l'échange d'informations et de questions diverses, parce que là, on est déjà après l'heure de fin du Conseil.

Aurélien FROISSART

J'aimerais noter que certains documents sont arrivés un peu tardivement, ce qui a fait qu'on n'a absolument pas pu préparer la séance. Donc, je ne sais pas du tout à quoi s'est dû, mais de mon côté en fait, je n'avais aucune position particulière à pouvoir porter, parce que j'étais la seule personne à avoir lu les documents au sein de mon syndicat. Et donc, est-ce que ce serait possible à l'avenir de les avoir un peu plus tôt ? Au minimum une semaine avant, pour vraiment avoir le temps de bien travailler, comme on essaie de le faire d'habitude.

Raphaël CHARPENTIER

Alors, peut-être pour rebondir là-dessus, c'est vrai que j'ai regretté, sur le parcours civique, que nous ayons des documents assez bruts, et pas des documents qui traitaient de la présentation – que vous avez faite parfaitement – mais qui traitaient de la présentation et du retour d'expérience. On avait des chartes qui nous étaient données, mais qui étaient des documents, à part pour celle du Grand écrit, qui étaient déjà connus, pas finalement, déjà, sur ce qui allait être dit. C'est, je pense, mieux pour nous ensuite, collectivement, pour pouvoir préparer.

Ann-Sophie SCHOEPFEL

Très brièvement, j'ai comme idée, comme projet, de monter un journal scientifique à Sciences Po, pour les étudiants de premier cycle. Je suis éditrice en chef d'un blog de recherche avec des chercheurs, j'ai monté un blog de recherche avec mes étudiants, et je me suis intéressée à ce qui est fait dans les différentes universités. Dans de nombreuses universités américaines, comme par exemple Berkeley, il y a de très bons journaux scientifiques de premier cycle.

Donc, mon idée, mon projet serait de proposer cette création d'un journal scientifique, en ligne, en libre accès, il serait interdisciplinaire. Il reprend le projet de Sciences Po, c'est-à-dire que ce sont des articles en prise avec les grands défis sociétaux qui permettent d'enrichir la compréhension du monde contemporain. Il serait à la fois en anglais et en français, comme à Berkeley il y aurait deux numéros par an, à la fin de chaque semestre. Et on l'avait évoqué, j'en avais déjà parlé avec Raphaël CHARPENTIER et avec mon binôme, Adam BAÏZ, il serait aussi possible de travailler en collaboration avec Astrid TENIERE et Amy GREENE, et de partager par exemple le Grand écrit.

Ma question serait : qui contacter pour monter ce projet, si jamais Sciences Po était intéressé par ce projet ?

Andreas ROESSNER

Je pense qu'il faudrait passer en effet une proposition écrite détaillée à la direction des études et de la scolarité. Et puis, le document aura certainement aussi vocation à être partagé avec la direction scientifique, puisque vous semblez insister sur le caractère scientifique des productions que vous souhaitez mettre en valeur. Mais dans un premier temps, je pense qu'il suffit de faire une note d'intention à l'attention de Bénédicte DURAND, et nous allons ensuite la partager avec les différentes directions qui devraient être concernées.

Pauline BENSOUSSAN

Peut-être, sur l'ordre du jour du Conseil et notamment pour la présentation de la réforme des admissions, je souhaite proposer une session supplémentaire.

Raphaël CHARPENTIER

Donc, avec un CVEF spécial ?

Pauline BENSOUSSAN

Un CVEF spécial qui permettra de rentrer vraiment dans le détail, puisque je pense qu'on aura, à la fois en termes de présentations et de questions, beaucoup de temps à consacrer à cette réforme. Sachant que l'idée, en termes de calendrier, c'est le mois de juin, donc on a deux possibilités : soit consacrer la séance du 17, soit rajouter une séance, qui serait plutôt le 24 juin.

Mathilde BOYER

Je pense côté étudiants, déjà le 17 juin, c'est compliqué parce qu'on est déjà en vacances, mais on peut se rendre disponible. Le 24 juin, cela commence à devenir difficile : il y en a beaucoup qui partent en vacances ou en 3^{ème} année.

Alexandre URVOIS

On peut peut-être faire un Conseil plus long le 17 juin.

Raphaël CHARPENTIER

On garde plutôt l'idée du Conseil spécial Admissions le 17, en tout cas j'en retiens la volonté. Et ensuite, on verra s'il faut un Conseil extraordinaire supplémentaire.

Anne LESEGRETAIN

Juste, terminer sur une petite sensation positive, et toute personnelle, donc vraiment, prenez-la pour ce qu'elle est. Mais en tout cas, sachez, parce qu'on a beaucoup parlé du parcours civique et des choses qui étaient encore en mouvement, notamment sur la deuxième année, parce que sur la première, c'est bien naturel. La sensation que j'ai, là, sur les premières années, et il faut quand même qu'on réjouisse, parce que là, on est sur une deuxième cohorte, c'est quand même beaucoup plus de sérénité que l'année dernière. Donc, si cela peut nous donner un souffle d'espoir sur ce qui nous attend pour l'an prochain, parce que nous, on est en train d'accueillir les demandes qui arrivent des premières années, qui sont déjà finalement beaucoup plus rassurés que nous ne l'étions tous collectivement l'an dernier. Je voulais juste témoigner de ce qui se passe bien, en tout cas en ce moment.

Amy GREENE

Et que nous sommes en pleins entretiens Bac 0 en ce moment, et quelque chose qui ressort dans chacun des entretiens auxquels j'ai assisté en tout cas, c'est une appétence plus forte aussi. C'est formidable.

Raphaël CHARPENTIER

Très bien. Bien, merci à toutes et tous, et donc, on se revoit le 17 juin.

Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 13.